

400, chemin McConnell
Gatineau, Québec, J9J 3M2

(819)682-8897

(819)682-8044



Liste des documents requis pour l'obtention d'une reconnaissance

Votre demande de reconnaissance sera analysée par le bureau coordonnateur lorsque vous aurez transmis **l'ensemble de ces documents**, conformément à l'article 60 du *Règlements sur les services de garde à l'enfance*.

**Pour la
requérante**

- | | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Le formulaire de demande de reconnaissance dûment complété. |
| <input type="checkbox"/> | Une copie de l'acte de naissance, de la carte de citoyenneté canadienne, de la carte de résident permanent ou de tout autre document établissant l'identité, la date de naissance et le droit de travailler au Canada. |
| <input type="checkbox"/> | Une copie de l'acte de naissance ou de tout autre document établissant l'identité et la date de naissance de chaque enfant moins de 18 ans qui heures pendant lesquelles il/ils est/sont présent/présents à la résidence habite ordinairement avec la requérante ainsi qu'une indication des ou les services de garde seront fournis. |
| <input type="checkbox"/> | Un consentement écrit signé en présence du personnel du bureau coordonnateur afin d'officialiser l'identité de la requérante et ainsi pouvoir procéder à la demande d'une attestation d'absence d'empêchement auprès d'un corps policier (document démontrant que la requérante ne fait pas l'objet d'un empêchement ayant un lien avec les aptitudes requises et la conduite nécessaire pour la tenue d'un service de garde en milieu familial, et qu'elle n'entravera pas l'exercice des responsabilités ni ne présentera un danger moral ou physique pour les enfants qui seront reçus). |
| <input type="checkbox"/> | Une copie de l'attestation d'absence d'empêchement. |
| <input type="checkbox"/> | Un certificat médical attestant de la bonne santé physique et mentale permettant d'assurer la prestation de services de garde aux enfants. |
| <input type="checkbox"/> | Une attestation, datant d'au plus 3 ans, d'un cours de secourisme général d'une durée minimale de huit heures ou d'un cours d'appoint d'une durée minimale de six heures visant la mise à jour des connaissances acquises dans le cadre du cours de secourisme général. À partir du 1 ^{er} avril 2016, la requérante devra être titulaire d'un certificat de secourisme adapté à la petite enfance avec un volet sur la gestion des réactions allergiques sévères. |
| <input type="checkbox"/> | Une attestation de réussite de la formation de 45 heures prévue à l'article 57 RSGEE et, le cas échéant, des activités de perfectionnement tel que prévue à l'article 59 RSGEE. |
| <input type="checkbox"/> | Une copie du certificat d'enregistrement de l'arme, si la résidence ou seront fournis les services de garde abrite une arme. |
| <input type="checkbox"/> | Une procédure d'évacuation en cas d'urgence. |

- Une preuve d'assurance responsabilité civile.
- Un programme éducatif

Pour chacune des personnes majeures vivant dans la résidence privée ou sont fournis les services de garde

- Un consentement écrit signé en présence du personnel du bureau coordonnateur afin d'officialiser l'identité et ainsi pouvoir procéder à la demande d'une attestation d'absence d'empêchement auprès d'un corps policier.
- Une copie de l'attestation d'absence d'empêchement.

Pour une assistante

- Son nom, son adresse de résidence et son numéro de téléphone.
- Un consentement écrit signé en présence du personnel du bureau coordonnateur afin d'officialiser l'identité et ainsi pouvoir procéder à la demande d'une attestation d'absence d'empêchement auprès d'un corps policier.
- Une copie de l'attestation d'absence d'empêchement.

Pour la remplaçante occasionnelle, s'il y a lieu

- Un consentement écrit signé en présence du personnel du bureau coordonnateur afin d'officialiser l'identité et ainsi pouvoir procéder à la demande d'une attestation d'absence d'empêchement auprès d'un corps policier.
- Une copie de l'attestation d'absence d'empêchement.